

Programme d'aide au retour pour l'Ethiopie

Berne-Wabern, 02.06.2006 (ODM) -

L'Office fédéral des migrations a lancé, le 1er juin 2006, un programme d'aide au retour pour l'Ethiopie afin de promouvoir le retour volontaire et de faciliter la réintégration des ressortissants éthiopiens séjournant en Suisse et relevant du domaine de l'asile. Ce nouveau programme, en vigueur pendant une année, s'adresse aux personnes ayant déposé une demande d'asile avant le 1er juin 2006.

L'Office fédéral des migrations (ODM) met en œuvre un programme d'aide au retour volontaire pour l'Ethiopie en collaboration avec la Direction du développement et de la coopération (DDC) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ce nouveau programme débute le 1er juin 2006 et sera ouvert pendant une année aux ressortissants éthiopiens ayant déposé une demande d'asile avant cette date.

Le programme d'aide au retour volontaire a pour but d'assister et de faciliter la réintégration professionnelle et sociale des personnes concernées après leur retour en Ethiopie.

Les mesures prévues comprennent une aide financière de 2'000 francs par adulte et de 1'000 francs par enfant. Afin de permettre la reprise d'une activité économique sur place, un projet de réintégration individuel (projet générateur de revenu ou formation) peut être soutenu jusqu'à un montant de 3'000 francs pour une personne seule ou de 6000 francs pour une famille.

La mission de l'OIM en Ethiopie prend en charge les participants au programme lors de leur arrivée et assure leur suivi au cours de la mise en œuvre sur place du projet individuel de réintégration.

Les personnes intéressées à participer à ce programme sont invitées à prendre contact avec le service-conseils en vue du retour (CVR) du canton de résidence, compétent pour le conseil et l'organisation du retour.

Plus de 1500 personnes sont susceptibles de bénéficier du programme d'aide au retour, dont un bon millier ont un délai de départ dépassé et sont tenues de quitter la Suisse.

Profitant des différentes offres existantes, quelque 130 personnes relevant du domaine de l'asile rentrent en moyenne chaque mois dans leur pays d'origine, de manière volontaire et assistées d'une aide au retour.

Éditeur

ODM - Office fédéral des migrations (Berne-Wabern, 02.06.2006) [Internet: http://www.bfm.admin.ch/index.php?L=1](http://www.bfm.admin.ch/index.php?L=1)

[E-mail: info@bfm.admin.ch](mailto:info@bfm.admin.ch)